

Déclaration de naissance

Handicap : allocations (AAH, AEEH) et aides

Nouveau formulaire Handicap - 19 mai 2017

Les personnes qui souhaitent bénéficier d'une aide auprès de la MDPH devront en faire la demande sur un nouveau formulaire (particuliers) à partir du 1^{er} septembre 2017.

Ce formulaire sera progressivement généralisé sur l'ensemble du territoire avant le 1^{er} mai 2019. Au 1^{er} mai 2019, il remplacera définitivement l'ancien formulaire (particuliers). D'ici cette date, ce sont les MDPH qui décident de la date à partir de laquelle ce nouveau formulaire s'applique.

Nos pages seront mises à jour à partir du 1^{er} septembre 2017.

Mis à jour le 06 avril 2016 par « direction de l'information légale et administrative »

Comment faire si...

- **Je suis en situation de handicap**
- **Mon enfant est en situation de handicap ?**
- **Tous les «Comment faire si... (particuliers) »**

Articles connexes

- **Allocation aux adultes handicapés (AAH)**
- **Complément de ressources**
-

Majoration pour la vie autonome

- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)

Où s'adresser ?



**Mairie
de Nargis**

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/declaration-de-naissance?publication=N12230>